ARASQ
ASSOCIATION DE LA RETRAITE ET
DES AVANTAGES SOCIAUX DU QUÉBEC

PROGRAMME DE FORMATION - PLACEMENT

NIVEAU INITIATION

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes de retraite. Elle convient également au personnel administratif ou opérationnel de firmes de gestion de portefeuille et d'institutions financières qui désirent acquérir ou réviser des notions de base en placement.

Le domaine du placement est vaste et complexe. Il est donc impératif d'acquérir quelques bases pour bien assurer son rôle de fiduciaire et savoir poser les bonnes questions aux experts impliqués dans la gestion des caisses de retraite. Cette formation a pour objectif de familiariser le participant aux termes et concepts utilisés en gestion de placement. Il s'agit d'une initiation aux règles de base en matière de politiques de placement et aux produits de placement traditionnels (titres à revenu fixe, actions canadiennes, actions internationales).

PLAN DE FORMATION

1. **La politique de placement d'une caisse de retraite**
   - Introduction sur les régimes complémentaires de retraite (Loi, fonctionnement, définitions, intervenants)
   - Relation rendement/risque et diversification
   - Composantes d'une politique de placement
   - Tendances en matière de régime de retraite et stratégie de placement

2. **Actions internationales**
   - La place des actions étrangères dans les caisses de retraite
   - Définition des marchés boursiers et composition des indices internationaux
   - Impact des fluctuations de devises sur les placements étrangers
   - Rendements et risques des actions étrangères
   - Gestion des actions étrangères

3. **Actions canadiennes**
   - Définition des actions et indices boursiers
   - Environnements de marché

- Évaluation des actions
- Styles de gestion
- Intégration des facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance)

4. **Titre à revenu fixe**
   - Définitions et caractéristiques
   - Marché obligataire canadien
   - Mathématique obligataire
   - Gestion de portefeuille obligataire

NIVEAU INTERMÉDIAIRE

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes de retraite. Elle convient également au personnel administratif ou opérationnel de firmes de gestion de portefeuille et d'institutions financières qui connaissent les notions de base du placement mais désirent parfaire leurs connaissances et réviser la matière apprise.

Au cours de cette formation, les notions entourant la gestion de risque et la diversification seront expliquées. Vous apprendrez également des concepts plus poussés sur les titres à revenu fixe et les actions, incluant l'utilisation de produits dérivés. Enfin, les éléments clés à considérer lors du choix d'un gestionnaire et de l'évaluation de la performance seront présentés.

PLAN DE FORMATION

1- **Gestion du risque et diversification**
   - Rendement, risque et diversification (la volatilité comme mesure de risque, corrélations et diversification, répartition d'actifs)
   - Autres types et mesures de risque : bêta intelligent (*Smart Beta*)
   - Investissements guidés par le passif : risque d'intérêt et superposition obligataire

2- **Titres à revenu fixe - concepts avancés**
   - Détermination des taux d'intérêt au Canada
   - Marché obligataire canadien (évolution des taux d'intérêt, rendement réalisé, caractéristiques)
   - Gestion de portefeuille obligataire (styles et mandats de gestion)
   - Révision des notions de base (rendement à échéance, prix, durée)

3- **Actions - concepts avancés**
   - Introduction et définitions

- Environnements de marché et évaluation des actions
- Rendements historiques et construction d'un portefeuille
- Produits dérivés
- Utilisation de produits dérivés : des exemples

4- Choix d'un gestionnaire et analyse de performance

- Principes entourant le choix des gestionnaires de portefeuille pour une caisse de retraite (objectif, style, classes d'actif)
- Avantages et désavantages de la gestion active dans une structure de placement
- Processus de sélection et embauche d'un gestionnaire de portefeuille
- Notions pour évaluer la performance d'un gestionnaire de portefeuille

NIVEAU AVANCÉ

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes de retraite. Elle convient également au personnel administratif ou opérationnel de firmes de gestion de portefeuille et d'institutions financières qui connaissent bien les bases du placement traditionnel (titres à revenu fixe, actions) et désirent comprendre des notions plus pointues en matière de répartition de l'actif et comprendre les rudiments des placements non traditionnels.

Au cours de cette formation, les notions entourant la répartition de l'actif, les styles de gestion ainsi que la diversification (compromis risque-rendement) seront approfondies. Vous apprendrez également à distinguer les principales caractéristiques des placements non traditionnels, tels que l'immobilier, l'infrastructure, les produits de dette privée et les fonds de couverture ou à rendement absolu. Ces placements n'obéissent pas aux mêmes règles que les placements traditionnels et peuvent représenter une source de diversification.

PLAN DE FORMATION

1- Répartition de l'actif et styles de gestion

La répartition stratégique de l'actif

- Définition
- Rôle dans la détermination du rendement attendu d'une caisse de retraite
- Choix de répartition selon le profil du régime de retraite

La structure de gestion

- Implantation de la répartition stratégique de l'actif
- Différents styles de gestion, différentes approches et processus de placement

2- Optimisation des placements en fonction des objectifs de financement

- Dynamique entre les placements et le financement
- Identifier, mesurer et réduire le risque
- Stratégies d'investissement adaptées aux objectifs de financement

3- Placements non traditionnels

- Définition des placements non traditionnels (ou alternatifs)
- Stratégies de revenu non traditionnelles (immobilier, infrastructure, agriculture, dette privée)
- Stratégies d'appréciation du capital non traditionnelles (placements privés, fonds de couverture)
- Utilisation dans la structure d'investissement d'une caisse de retraite

4- Rendement absolu et fonds de couverture

- Pourquoi considérer les fonds de couverture
- Les différentes stratégies de fonds de couverture (directionnelles, indifférentes, neutres)
- Utilisation des fonds de couverture dans un portefeuille de caisse de retraite